

## Lettre de Mme Marie-Thérèse Buyse au Père Matthieu Wallut

Orcq, 25 mars 2006

Mon Père,

Faisant partie de l'Armée de Marie, j'ai pris connaissance de vos écrits et je me permets de vous présenter quelques réflexions.

Je viens de lire un livre très intéressant, «Benoît XVI et le Plan de Dieu», de Patrice de Plunkett. J'ai apprécié tout ce que cet auteur dit de la vie du Pape et des problèmes importants qu'il a à affronter. Mais j'ai remarqué qu'après le Concile Vatican II la Congrégation pour la Doctrine de la foi a tenu à ne jamais condamner une pensée qui ne serait pas celle de l'Église sans interroger les responsables sur ce qui pourrait être une hérésie. C'est sans doute un grand progrès sur la façon d'agir de l'Église d'avant le Concile.

Or, en ce qui concerne le «problème» de l'Armée de Marie, il est étonnant que Marie-Paule, que vous semblez condamner sans appel, n'a jamais été interrogée sur ce qu'elle considère comme une mission du Ciel. Après le Cardinal Maurice Roy qui, lui, prenait le temps de la questionner et était satisfait de ses réponses, le Cardinal Louis-Albert Vachon et son successeur, Monseigneur Maurice Couture, l'ont condamnée sans jamais l'entendre. Le premier l'a appelée à l'archevêché ainsi que les Pères qui l'entouraient uniquement pour leur faire signer un papier dissolvant l'Armée de Marie sans aucune question préalable. Ils s'y sont refusés naturellement, d'où le dépit de ces évêques qui voulaient à tout prix étouffer cette Oeuvre dans l'oeuf, car elle n'allait pas dans le sens de la religion populaire qu'ils voulaient instaurer.

L'Église reconnaît officiellement que Dieu peut parler à des personnes de son choix (et ce sont toujours des personnes humbles), mais la décision négative a été prise à l'avance sans discussion possible.

En admettant, selon votre pensée, que Marie-Paule serait une fausse mystique qui ne vaut pas la peine de mobiliser un tribunal ecclésiastique, comme cela eut lieu pour sainte Jeanne d'Arc et sainte Bernadette, il me semble que la centaine de prêtres, religieux et religieuses ainsi que les milliers de laïcs qui lui font entière confiance et croient fermement que Dieu la guide pour sauver le monde valent la peine que l'on se penche sur leur cas, ce qui revient à dire qu'il faut aller s'informer à la source de ces pensées, ce à quoi l'Église se refuse malheureusement.

Le Cardinal Ouellet souffre certainement beaucoup de cette situation, mais il n'est pas mandaté pour étudier la question. Cela revient à Mgr Prendergast qui veut ignorer la fondatrice de l'Oeuvre et ne semble avoir comme but que de détacher les prêtres de celle-ci, ce que leur conscience refuse.

Vous ne savez peut-être pas, mon Père, que le Père Marie-Michel Philipon, Dominicain de grande réputation et spécialiste en matière d'ordre mystique, a rencontré plusieurs fois Marie-Paule et, après avoir lu ses premiers manuscrits, l'a encouragée à continuer d'écrire.

M. l'abbé Lionel Mélançon, théologien et professeur de séminaire au Québec, a été chargé par Mgr Jean-Pierre van Lierde, Sacriste du Pape Paul VI, de surveiller l'Armée de Marie et sa fondatrice. Ce prêtre a voulu accomplir sa mission très consciencieusement et, après un moment de réserve sévère, a admis que la pensée de l'Armée de Marie était entièrement conforme à celle de l'Église et il a reconnu que Dieu était là. Il a donné son témoignage dans un petit livre intitulé «Vie d'Amour: j'ai lu! j'ai cru!».

Beaucoup de prêtres et de laïcs, intelligents et pieux, croient en la mission de Marie-Paule, même s'il y a une grande part de mystère. *«Les voies de Dieu ne sont pas les nôtres.»*

Prendriez-vous toutes ces personnes de valeur pour des illuminées?

Il faut espérer qu'un jour le respect dû à une femme qui a voulu toute sa vie obéir à Dieu, quelle que soit sa souffrance, retrouvera ses droits et que la volonté de Dieu sera faite.

Veuillez agréer, mon Père, mes respectueuses salutations.

Marie-Thérèse Buyse

c.c. Qui de droit